

EAU BSERVATOIRE NATIONAL

de la Gestion par Bassin Versant

Outil de connaissance et de cartographie de la gestion de l'eau par bassin versant, développé par l'ANEB.



Retours d'expériences : les Bassins versants en Action



Une optimisation des liens structurels avec les centres de ressources existants (comme par exemple avec aquagir).

Les membres fondateurs d'aquagir



OBJECTIFS

- 1. Informer** sur l'organisation par bassin en France
- 2. Communiquer** sur les caractéristiques des syndicats spécialisés de bassin (membres, planification/ programmation, compétences et missions, principales actions, éléments financiers ...)
- 3. Construire** des éléments de réflexion pour une organisation plus efficace (indicateurs clés)

EAU BSERVATOIRE NATIONAL
de la Gestion par bassin Versant

À découvrir sur bassinversant.org

Des fiches descriptives à télécharger >
Compositions, missions, compétences, actions structurantes

Des pages dédiées à chaque EPTB >
Actus, ressources

Des cartes inédites issues de compilation de données multi-sources

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

bassinversant.org



L'ANEB est une fédération d'élus et d'acteurs institutionnels. Elle défend la mise en place sur tout le territoire national d'une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant, inscrite au cœur des enjeux d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques.

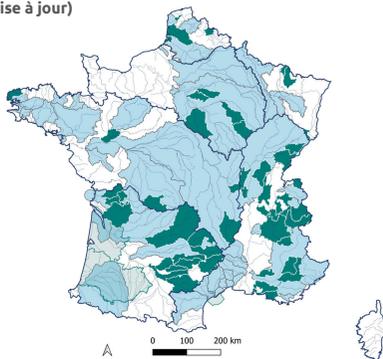
L'ANEB, C'EST PLUS DE 200 ÉLUS ET 50 SYNDICATS SPÉCIALISÉS

LES EPTB ET EPAGE

Etablissements Publics Territoriaux de Bassin Etablissements publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

au 1 septembre 2025 (en cours de mise à jour)

-  EPTB (eaux de surface)
-  EPTB (eaux souterraines)
-  EPAGE
-  Agences de l'Eau



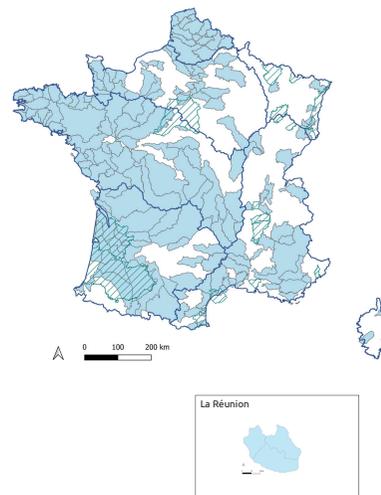
LES CLE

Commissions locales de l'eau

au 1 septembre 2025 (en cours de mise à jour)

-  CLE (Périmètre à dominante eaux de surface)
-  CLE (Périmètre à dominante eaux souterraines)
-  Comités de Bassin

208 CLE



LES EPTB ET EPAGE

Les **EPTB** et les **EPAGE** sont des syndicats mixtes spécialisés définis au L213-12 du Code de l'environnement.

Les **EPTB** facilitent, à l'échelle d'un bassin ou d'un sous-bassin hydrographique, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Ils contribuent s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (**SAGE**). Par leur rôle de **coordination, d'animation, d'information** et suivant les principes de **solidarité territoriale**, ils assurent la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des **EPAGE** et des actions visant à réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires à risques menés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Ils exercent tout ou partie de le GEMAPI, par transfert ou délégation.

Les **EPAGE** assurent, à l'échelle d'un bassin versant d'un fleuve côtier sujet à des inondations récurrentes ou d'un sous-bassin hydrographique d'un grand fleuve, **tout ou partie de la prévention des inondations et des submersions marines ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux par transfert ou délégation**. Ils comprennent tous les EPCI à fiscalité propre compétents en matière de GEMAPI.

LES CLE

Commissions locales de l'eau

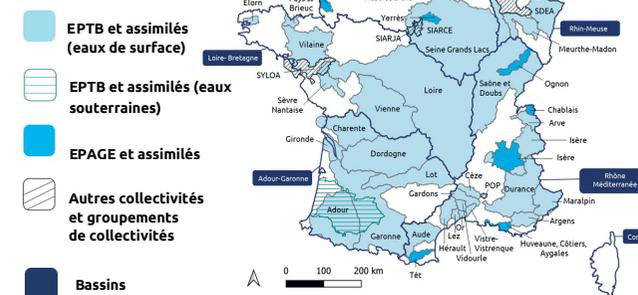
La **CLE**, créée par la loi sur l'eau de 1992, est une commission présidée par un élu local et composée de 3 collèges : représentants des collectivités territoriales, des usagers et de l'Etat.

La **CLE** est chargée d'élaborer de manière collective le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), de le réviser et de suivre son application.



Structures membres de l'ANEB

au 1 septembre 2025



Autres membres de l'ANEB

Associations territoriales et nationales



Les soutiens

